

## **Règlement des courses enfants**

### **COURSE :**

3 courses enfants sont organisées :

2,1 km pour les 12-15 ans (Minimes et benjamins nés entre 2008 et 2011) *départ à 9h10'*

1,3 km pour les 10-11 ans) (Poussins nés en 2012 et 2013) *départ à 9h30'*

Une petite trotte très courte pour les petits qui pourront courir accompagnés par un parent. *Départ à 9h40'*

Une consigne est prévue ainsi que des vestiaires et des douches.

### **RECOMPENSES :**

Une médailles aux arrivants.

### **SECURITE :**

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accident auprès de AIAC.

Un poste de secours de la protection civile de Seine et Marne sera présent sur le site..

**Pour les mineurs, le certificat médical n'est plus obligatoire.**

**Par contre nous demanderons l'autorisation écrite des parents qui devront s'assurer de la bonne santé de leur enfant.**

### **INSCRIPTION :**

Par internet pour les courses 2,1 km et 1,3 km

Inscription sur place pour la petite trotte. Possibilité aussi pour les deux autres courses.

**Les courses enfants sont gratuites.**

### **DROIT A L'IMAGE :**

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images sur lesquelles les coureurs peuvent apparaître. Les coureurs acceptent aussi que leur nom soit mentionné lors de publication des résultats de la course.

**RENSEIGNEMENTS :** [www.courir-cvsvd.com](http://www.courir-cvsvd.com) (ou 06 70 14 79 50)